



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE BOURNEVILLE-SAINTE-CROIX (Eure)**

SEANCE DU 7 JUILLET 2016

Membres afférents au conseil municipal : 24

En exercice : 24

Présents : 14

Date de convocation : 01/07/2016

Date d'affichage : 13/07/2016

L'an deux mil seize, le sept juillet à 20 heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au groupe scolaire du SIVOS de Brotonne de Bourneville-Sainte-Croix, sous la présidence de Madame PRESLES Gwendoline, Maire.

Présents : Mme PRESLES Gwendoline Maire, M. ROMAIN Patrice, Mme RIDEL Nadège, M. CERISIER Thomas, M. MOTHU Paul et Mme FIQUET Annie Adjoints au Maire, Mmes CREVEL Martine, MAILLARD Martine, LEMAITRE Nathalie et NIBREU Marie-Cécile, MM MAUROUARD Jean, DESRUES Gilles, MATHIEU Florian et FLANDIN Julien.

Absents excusés : Mme DURAND Josselyne, M. LANNOY Didier, Mme LE BRETON Odile, M. DESPREZ Patrick, Mme BERNIER Guylène, Mme HEUTTE Catherine, M. CAVALIN Christophe, M. DELAMARE Gilles, M. BESNARD Alain et M. VEREECKE Laurent.

M. CAVALIN Christophe a donné pouvoir à Mme FIQUET Annie pour voter en son nom.

M. LANNOY Didier a donné pouvoir à M. MOTHU Paul pour voter en son nom.

Mme LE BRETON Odile a donné pouvoir à Mme RIDEL Nadège pour voter en son nom.

Mme BERNIER Guylène a donné pouvoir à M. ROMAIN Patrice pour voter en son nom.

Mme DURAND Josselyne a donné pouvoir à Mme PRESLES Gwendoline pour voter en son nom.

Mme HEUTTE Catherine a donné pouvoir à M. DESRUES Gilles pour voter en son nom.

M. VEREECKE Laurent a donné pouvoir à M. CERISIER Thomas pour voter en son nom.

Mme CREVEL Martine a été nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2016

Le compte rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2016 est approuvé à l'unanimité

Délibération

**AVIS POUR L'IMPLANTATION DU COLLÈGE 800 AVEC SEGPA A
BOURNEVILLE-SAINTE-CROIX**

Madame le Maire rappelle qu'il y a 1 an le Conseil Départemental de l'Eure lui avait demandé son avis pour étudier la possibilité de l'implantation d'un collège à Bourneville et qu'elle avait donné son accord.

Le 20 juin 2016, le plan pluriannuel d'investissement du département de l'Eure actait la reconstruction du Collège de Manneville sur Risle à Bourneville-Sainte-Croix.

Initialement le financement des travaux de la gare routière du collège soit 700 000 € était réparti pour 1/3 Département 1/3 Communauté de Communes 1/3 Commune.

Le 1^{er} juillet 2016, les délégués communautaires ont voté à la majorité pour que la communauté de Communes prenne en charge la part communale sachant que la construction d'un collège est un projet intercommunal et cantonal.

Une convention va être prochainement signée entre le Département de l'Eure, la Communauté de Communes de Quillebeuf sur Seine et la commune de Bourneville-Sainte-Croix précisant la participation financière pour les travaux de la gare routière du collège soit 1/3 Département de l'Eure et 2/3 Communauté de Communes de Quillebeuf sur Seine.

M. Laurent VEREECKE avait transmis une question à M. Thomas CERISIER à savoir: « pourquoi la commune n'a pas fait de référendum sur le lieu de l'implantation du collège à Manneville-sur-Risle ou Bourneville-Sainte-Croix ? ». Madame le Maire répond que la compétence collège appartenant au département, il n'était pas envisageable de consulter la population pour cela tout comme il ne l'a pas été pour la création de la commune nouvelle sur les recommandations du Préfet.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré émet un avis favorable à la reconstruction du collège de Manneville sur Risle à Bourneville-Sainte-Croix.

Pour : 19 Contre : 2 Abstention : 0

Délibération

VALIDATION DU MAPA POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU CENTRE TECHNIQUE

Madame le Maire rappelle que les bâtiments de la maison des métiers qui seront démolis abritent le matériel de la commune et servent de local technique aux employés communaux. Le Centre de Gestion de l'Eure ayant fait remarquer que ces locaux n'étaient pas aux normes pour le personnel, il a été décidé de construire un centre technique avec entre autre des vestiaires et des douches adaptés.

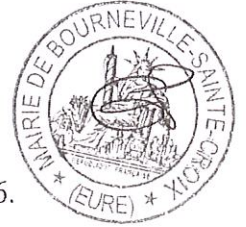
En septembre 2014, le conseil municipal de Bourneville votait pour la création d'un centre technique et sollicitait des subventions. En 2016, la commune a obtenu de la part de l'état une subvention (DETR) de 60 % de la totalité des travaux, à condition d'avoir recruté un maître d'œuvre et avoir déposé le permis de construire avant le 15 septembre 2016 pour rester éligible à la dotation de l'état.

En mars 2016, le Conseil municipal autorise un marché à procédure adaptée pour recruter un maître d'œuvre avec une publicité restreinte.

Corinne COLIGNON, architecte a répondu au marché pour l'étude d'esquisse, l'étude d'avant-projet sommaire, l'étude d'avant-projet définitif, l'étude de projet, l'assistance à la passation des contrats de travaux, l'étude d'exécution/visa, la direction dès l'exécution des contrats de travaux, l'assistance aux opérations de réception et le recrutement d'un économiste.

Madame le Maire indique que le coût est estimé à 26 600 € HT (10% du montant HT des travaux) et que la commission d'appel d'offre sera sollicitée pour l'ouverture des plis et le choix des entreprises qui exécuteront le marché.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte à l'unanimité la validation du marché à procédure adaptée pour la maitrise d'œuvre du centre technique et autorise Mme le Maire à signer ce marché avec l'architecte Corinne COLIGNON.



QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe que l'enrobé de l'aire de jeux a été fait ce jeudi 7 juillet 2016.

Monsieur Patrice ROMAIN demande quand est prévu le début de la démolition des bâtiments de la maison des métiers. Madame le Maire répond qu'un diagnostic plomb est obligatoire avant le démontage, celui-ci a été fait ce jour. La démolition sera effective fin août début septembre de cette année.

Mme le Maire informe que les études pour les travaux de la station d'épuration de Bourneville-Sainte-Croix sont en cours et arrivent à la 4^{ème} phase pour en déterminer le type et la dimension. Les opérations de déconnection des eaux pluviales vers les eaux usées devront être envisagées prochainement.

Mme Annie FIQUET informe qu'une commission action sociale, fêtes et cérémonies aura lieu le 18 juillet 2016 à 19h à la Mairie de Bourneville.

Mme le Maire informe que la réception des travaux des appartements communaux « Grande Rue » est fixée la semaine du 18 juillet 2016.

Mme le Maire informe que les travaux du double échangeur débuteront en mars 2017. Si des expropriations sont nécessaires alors les travaux débuteront fin 2017 et pour 1 an. En attendant les travaux commenceront par la mise en place de deux rond-points sur la départementale.

Mme le Maire informe que les travaux de l'aire de co-voiturage le long de la RD 89 débuteront en 2016.

M. Patrice ROMAIN trouve dommage qu'il y ait eu aussi peu de monde au feu d'artifice organisé par l'AFACL le 3 juillet 2016. M. Jean MAUROUARD précise qu'il y a eu peu d'information sur cet événement et M. Thomas CERISIER rappelle que la météo était pluvieuse et que c'était une soirée foot. Mme le Maire propose d'envisager de tirer le feu d'artifice plutôt le samedi soir que le Dimanche.

M. Julien FLANDIN demande quand est prévu l'ouverture du collège à Bourneville-Sainte-Croix. Mme le Maire répond au plus tôt rentrée 2020 et au plus tard rentrée 2021.

M. Jean MAUROURAD informe qu'il y a 2 paniers de basket à la Maison des métiers et demande qu'ils soient récupérés, Mme le Maire répond qu'ils doivent être installés soit au stade ou peut-être à l'école.

Séance levée à 20h30

Gwendoline PRESLES

Thomas CERISIER

Patrice ROMAIN

Paul MOTHU

Nadège RIDEL

Annie FIQUET

Jean MAUROUARD



Gilles DESRUES



Marie-Cécile NIBREU



Martine CREVEL

Nathalie LEMAITRE



Julien FLANDIN



Martine MAILLARD



Florian MATHIEU

